Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 10 janvier 2024	Résolution: CE24 0026

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Attendu le non-respect aux spécifications techniques et aux performances des munitions de pratique du fournisseur Les munitions MMP inc.;

Attendu les motifs exposés au dossier décisionnel;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'évaluation de rendement (RCG 15-075), l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Les munitions MMP inc. réalisée par la Division des ressources matérielles du SPVM dans le cadre de l'entente 1555055 découlant de l'appel d'offres 22-19214 pour la fourniture de munitions de pratique 9mm frangibles utilisées pour la formation des policiers du Service de police de la Ville de Montréal et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter du 10 janvier 2024 pour les motifs exposés au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1237026006
/gd

Luc RABOUIN
Président du comité exécutif

Domenico ZAMBITO
Greffier adjoint

(certifié conforme)

Domenico ZAMBITO
Greffier adjoint

Signée électroniquement le 12 janvier 2024